



## Le point sur la circulation de transit

Par Daniel Houle

« Ma priorité, lorsque j'entre à l'école le matin, c'est d'assurer la sécurité des enfants de l'école. Par contre, lorsqu'ils sortent de la cour d'école le soir, je dois me fier à vous ». Avec ces paroles, la directrice de l'école Saint-Jean-Baptiste, Carole Lefebvre, tentait de saisir le directeur de la division du transport, Marc des Rivières, de l'importance du dossier de la circulation de transit dans le quartier Saint-Jean-Baptiste.

C'était lors d'une consultation publique organisée par l'ancien conseiller municipal, Pierre Maheux, en décembre 2008, à la suite des demandes du comité Action d'Aiguillon. Dans la salle, il y avait M. des Rivières et le vice-président du comité exécutif et responsable du dossier du transport, François Picard.

Malgré les dizaines d'interventions des résidents et des résidentes du quartier, M. des Rivières a procédé à la critique de chacun des scénarios qu'avait proposés le comité Action d'Aiguillon pour réduire la circulation de transit, dont l'interdiction du virage à droite sur la rue d'Aiguillon aux heures de pointe.

Monsieur des Rivières affirmait notamment qu'une diminution de la circulation de transit aurait des impacts catastrophiques sur les rues avoisinantes. Nous avons aujourd'hui la preuve que ses prévisions n'étaient pas fondées. À cette occasion, des membres du comité Action d'Aiguillon et du Comité populaire Saint-Jean-Baptiste sont allés à plusieurs reprises compter les voitures sur la rue Richelieu pour évaluer l'impact des travaux sur la circulation est-ouest dans le quartier.

Ils ont pu constater que pendant les travaux, la circulation automobile a diminué d'environ 65 % (130 voitures en moyenne

par heure le matin comparativement aux 400 voitures par heure constatées lors du relevé effectué en 2003 par des agents municipaux).

Cette baisse très significative de la circulation de transit dans le quartier n'a pas provoqué de crises de circulation sur les boulevards Honoré-Mercier et René-Lévesque pendant toute la période des travaux. C'est bien la preuve qu'il est possible de diminuer le transit sur la rue d'Aiguillon sans occasionner de problèmes majeurs ailleurs!

Lors de la consultation, M. des Rivières a proposé de mettre en place des mesures « incitatives » en révisant l'aménagement de la rue lors des travaux de réfection en 2010. Il s'est engagé auprès des résidents et résidentes à travailler avec eux à l'aménagement la rue de manière à décourager le transit en la concevant comme « un véritable parcours du combattant ».

Malgré l'engagement des résidents et résidentes du secteur, qui ont travaillé en amont du processus en collaboration avec le comité de travail de la Ville lors de la planification des travaux, presque la totalité des nombreuses propositions faites ont été écartées pour diverses raisons. Le parcours du combattant ne s'avèrera qu'une diversion, une ruse de guerre.

Malgré ses défauts, le maire Labeaume, dans sa politique de densification urbaine et par sa lutte contre l'étalement, s'est montré progressiste en prévoyant une mixité commerciale et résidentielle qui cherche aussi à accommoder plusieurs échelles



En décembre 2005, l'équipe de l'Infobourg avait offert un « cadeau de Noël » aux résidents et résidentes de Saint-Jean-Baptiste... Photo : Archives Infobourg

socio-économiques. Par contre, avant de densifier davantage et de subir les inévitables crises de croissance, il faudrait que l'administration Labeaume bâtisse sa crédibilité en nous montrant sa capacité à gérer les problématiques actuelles des quartiers centraux. Cela commencerait par réduire la circulation de transit dans les quartiers résidentiels afin d'assurer la sécurité et la qualité de vie des gens qui y vivent déjà. Pourquoi ne pas commencer par interdire le virage à droite sur la rue d'Aiguillon aux heures de pointe?



La circulation de transit est au cœur des revendications du Comité populaire Saint-Jean-Baptiste. Ici une porte-parole d'Action d'Aiguillon s'adresse aux manifestants et manifestantes lors de la mobilisation de quartier Des voisins, pas des tours en octobre 2009. Photo : Archives Infobourg

### Dernière heure

## Statu quo sur d'Aiguillon

Par Mathieu Houle-Courcelles

Dans le cadre des travaux de réfection entrepris sur la rue d'Aiguillon, la Ville de Québec a présenté deux scénarios au conseil de quartier Saint-Jean-Baptiste concernant le tronçon compris entre les rues Sainte-Claire et Deligny.

Le premier scénario prévoyait l'élargissement du trottoir du côté nord afin de donner un caractère plus piétonnier à ce segment de la rue. Pour réaliser cet aménagement, une dizaine de cases de stationnement auraient été éliminées. C'est finalement le deuxième scénario, celui du statu quo, qui a été privilégié, notamment parce qu'il s'est avéré impossible de récupérer des cases de stationnement ailleurs dans le quartier pour compenser celles perdues sur d'Aiguillon (une demande formulée par les membres du conseil de quartier).

Deux modifications seront néanmoins apportées sur cette portion de la rue : un « marquage distinctif » de l'intersection

Sainte-Claire et d'Aiguillon, pour sécuriser les piétons qui emprunteront la rue partagée à l'approche de la rue d'Aiguillon, et une amélioration de l'arrêt d'autobus au coin des rues Deligny et d'Aiguillon, de façon à pouvoir aménager une zone d'attente pour les usagers du transport en commun. Pour y arriver, la Ville procédera à des gonflements de trottoirs, ce qui entraînera la perte d'une case de stationnement près de la rue Sainte-Claire.

Il va sans dire que ces propositions sont loin de satisfaire les demandes du comité Action d'Aiguillon et du Comité populaire Saint-Jean-Baptiste puisqu'elles n'amènent aucune nouvelle mesure concrète pour lutter efficacement contre la circulation de transit, ce qui était pourtant l'un des objectifs du réaménagement de la rue d'Aiguillon.

# L'INFO BOURG



Journal de quartier publié à 7000 exemplaires, cinq fois par an depuis 1990, l'Infobourg est un média libre et participatif qui défend sans ambages les droits et les intérêts des classes populaires. Les articles publiés n'engagent que leurs auteurs et auteures. Écrivez-nous, passez nous voir!

Comité de rédaction pour ce numéro : Nicolas Lefebvre Legault, Agathe Légaré et Yvon Boisclair.

Veuillez noter que notre politique d'information est sur le site Web du Compop : [www.compop.net/polinfo](http://www.compop.net/polinfo).

Correction : Catherine Duchesneau  
 Infographie : Vania Wright-Larin  
 Publicité : Nicolas Lefebvre Legault (418-522-0454).

Adresse : 780, rue Sainte-Claire, Québec, G1R 1P9  
 Tél. : 418-522-0454  
 Téléc. : 418-522-0959  
 Site Web: [www.compop.net](http://www.compop.net)  
 Courriel : [compop@qc.aira.com](mailto:compop@qc.aira.com)

La publicité est la principale source de revenus de l'Infobourg. Le déficit d'opération du journal est assumé par le Comité populaire Saint-Jean-Baptiste, un organisme communautaire principalement financé par le Secrétariat à l'action communautaire autonome, Centraide, le Fonds de solidarité des groupes populaires et par des activités d'autofinancement.

## Défense de droits en santé mentale

# Un bébé du quartier Saint-Jean-Baptiste

Par Yvon Boisclair

Dans les années 1950, il y avait 6 000 patients à l'hôpital psychiatrique Saint-Michel-Archange (aujourd'hui Robert-Giffard). Plusieurs n'avaient aucun pouvoir sur leur vie quotidienne. On y retrouvait notamment des déficients intellectuels, des handicapés physiques et mentaux et des personnes abandonnées.

La folie était considérée comme un châtiment de Dieu et il n'y avait que peu de psychiatres. On soignait les corps, non les âmes. Arrivent les années 1960 et 1970, on commence à vider progressivement les asiles. Les personnes psychiatisées se retrouvent dans la société.

Mais comme dans tout domaine de l'activité humaine, il y a de la malhonnêteté, de l'incompétence, des préjugés et il y a les limites de la connaissance en psychologie et en psychiatrie. Donc, il y a des droits à défendre. Dans les années 1980 naquit Auto-Psy (signifiant « autonomie de la personne psychiatisée »), le premier mouvement de défense des droits en santé mentale dans la province de Québec. Le local était situé sur la rue Saint-Jean, près de Thurnbull. Peu à peu, le mouvement s'est étendu dans plusieurs régions du Québec (Mauricie, Montérégie, Montréal).

Au bout de dix ans, le ministère des Affaires sociales, aujourd'hui le MSSS, décide de financer des groupes régionaux de défense des droits en santé mentale à travers la province. Naît alors Auto-Psy (région de Québec), dont le local était situé sur la rue Saint-Jean, en face de l'ancien bureau. Aujourd'hui, Auto-Psy est situé en basse-ville, et ce, depuis plusieurs années. Le groupe fêtera ses 20 ans cette année.



Le premier local d'Auto-Psy. Photo : VWL

**Votre tabagie de quartier... depuis 1923!**

620 rue Saint-Jean  
Tél.: 522-5923

Billets de bus - café  
revues du monde - bières

**LE CRAC ALIMENTS SAINS**

**LA CAROTTE JOYEUSE**

690, rue St-Jean  
Québec (Québec) G1R 1P8  
Tél: 418-647-6881  
Fax: 418-647-3953  
Courriel: [info@lecrac.com](mailto:info@lecrac.com)



## Le Compop sur Facebook ;-)

Le Comité populaire Saint-Jean-Baptiste a récemment fait son entrée sur Facebook, le populaire réseau social. Le comité de citoyens et de citoyennes s'est en effet doté d'une page Facebook.

« Cet outil est complémentaire à notre site Web traditionnel », explique Nicolas Lefebvre Legault, coordonnateur de l'organisme. Sur le site Web du Comité populaire ([www.compop.net](http://www.compop.net)), on retrouve les publications officielles du Compop, tout comme les articles de l'Infobourg ou les documents que nous produisons, alors que sur Facebook on retrouve plutôt des coupures de presse, des galeries photos, des liens vers des alliés et des événements.

« Plusieurs galeries photos, dont des collections des années 1970 et 1980, ont déjà été mises en ligne sur la page Facebook du Comité, laquelle peut être trouvée dans le réseau sous le nom

« **Comité populaire Saint-Jean-Baptiste** ».



## VOUS PRÉVOYEZ UNE DÉGUSTATION BIÈRES - FROMAGES - CHARCUTERIES

Alors pensez **ÉPICERIE J.A. MOISAN** et son cru **LA MOISAN**

MOISAN vous propose SA BIÈRE, une Ale de caractère qui se déguste et s'apprécie avec fromages et charcuteries. De fabrication artisanale, brassée par La Barberie, sa robe cuivrée vous invite à découvrir des arômes d'agrumes et d'épices accompagnés d'une agréable amertume. Notre BIÈRE saura rejoindre les amateurs de grandes saveurs. On la retrouve uniquement à l'épicerie J.A. MOISAN

**LA MOISAN! PARLE MOIS'EN...**



# Chantier social sur René-Lévesque

Par Nicolas Lefebvre Legault

Peut-être avez-vous remarqué l'ouverture d'un nouveau chantier sur René-Lévesque, au coin de la rue Scott? Il s'agit d'un projet d'agrandissement de la coopérative d'habitation Accordéons-nous, dont le mandat est de loger des artistes à prix abordable.

« Nous travaillons sur ce projet de logement social depuis 2001 », nous apprend Vivianne Gagnon, du groupe de ressources techniques SOSACO. Voilà qui est singulièrement long, même dans le contexte difficile du centre-ville. « On a eu des difficultés à déterminer qui était propriétaire du site, puis, avec l'harmonisation des diverses réglementations dans la foulée des fusions, nous avons dû déposer de nouvelles demandes de permis », explique Mme Gagnon.

Le projet est double. D'une part, il s'agit de rénover de fond en comble les cinq logements de la vieille maison de la coop Accordéons-nous sur Scott, d'autre part, de construire un nouvel édifice de neuf logements sur René-Lévesque. « Les petits logements de la maison d'origine seront agrandis, précise Mme Gagnon. Quant à la nouvelle construction, elle comptera un logement d'une chambre à coucher, quatre logements de deux chambres et quatre, de trois chambres ».



Photo : Nicolas Lefebvre Legault

Au total, on parle de huit logements subventionnés, où les locataires ne consacrent que 25 % de leur revenu pour se loger, et de cinq logements se louant un peu en bas de la valeur marchande. Selon Vivianne Gagnon, si on a le profil recherché par la coop (bref, si on est artiste), il est possible de poser sa

candidature pour un logement en contactant Pierre Maheux au 418-648-1354. « On aimerait pouvoir sélectionner rapidement quelques futurs locataires pour les impliquer dès maintenant dans le projet », nous dit-elle.

## Des nouvelles du projet de coop à l'îlot Irving

Par Caroline Couillard, Nathalie Michaud et Michelle Tremblay

Comme nous l'indiquions dans le dernier numéro de *l'Infobourg*, un projet de développement résidentiel pour le site de l'îlot Irving a été déposé au conseil de quartier le 19 octobre dernier. Les promoteurs de la portion « coop » font le point.

Une nouvelle coopérative d'habitation a officiellement vu le jour en octobre dernier. Qui en sont les promoteurs? Le groupe de requérants et requérantes de la coopérative La Face cachée est composé d'un heureux mélange de célibataires, de couples et de familles, soit une vingtaine de personnes ayant des expériences de vie et de travail qui permettront de rendre le projet viable. Pour la plupart, ce sont des gens qui vivent déjà dans le quartier, qui veulent y revenir ou qui ont le désir de venir y vivre. C'est un projet qui nous tient à cœur parce que nous aimons la vie de quartier et la formule coopérative nous permettra de continuer d'y vivre malgré nos moyens financiers modestes.

Le développement de l'îlot Irving est un projet dit « clé en main », c'est-à-dire que l'ensemble du site, logements coopératifs comme commerces et condos, sera conçu et réalisé par la même firme d'architectes et le même entrepreneur en construction. Pour que tout se passe bien, notre groupe a retenu les services d'un groupe de ressources techniques bien connu dans le quartier, SOSACO. De plus, le 2 novembre, nous avons rencontré M. Louis Faille, d'une firme d'architectes de Québec, pour la supervision de la construction de nos 20 unités d'appartements. C'est une personne qui connaît bien le milieu des logis sociaux pour en avoir conçu plusieurs et qui a une expérience de ce qui est approuvé ou non par le gouvernement pour les projets de coopératives. Nous avons

retenu ses services le 29 novembre.

### Revitalisation

Le développement prochain de l'îlot Irving aura de nombreux effets bénéfiques sur cette portion du quartier. D'une part, le site actuel, avec son stationnement de surface et son mur aveugle sur la rue Richelieu, est plutôt triste; une construction ne fera certainement pas de torts, ne serait-ce que parce qu'elle implique une décontamination du site. Le fait que le projet soit résidentiel implique l'arrivée de nouvelles personnes dans le secteur, ce qui sera bénéfique pour les commerces du coin. D'ailleurs, le projet prévoit l'ajout de commerces sur la rue Saint-Jean, dont un fleuriste.

D'autre part, les différents intervenants dans le dossier sont allés chercher plusieurs bonifications au projet initial. L'amélioration majeure est sans doute l'ajout d'une vingtaine de logements coopératifs, soit 25 % de l'ensemble des logements du projet, lequel était à l'origine uniquement un projet de condos. De cette façon, le projet répond en partie aux besoins exprimés dans le quartier et ne sera pas qu'un vecteur d'embourgeoisement.

### Autres améliorations en vrac :

- Les futurs résidents et résidentes de la coopérative ont beaucoup insisté sur la nécessité d'avoir des balcons dans les logements;
- Le Comité populaire est intervenu pour obtenir une toiture et un mur végétalisé pour amener un peu de fraîcheur et lutter contre le phénomène des îlots de chaleur;
- La conseillère a, quant à elle, demandé à ce que des places de stationnement soient réservées aux résidents dans le stationnement souterrain qui sera aménagé et des places réservées pour les voitures de Communauto (il est d'ailleurs à noter que le projet permet une augmentation du nombre de places de stationnement dans le quartier).

Plusieurs questions restent toutefois en suspens. On peut craindre, par exemple, une perte d'ensoleillement pour les résidents et résidentes de la rue Richelieu. Le promoteur assure que des études montrent que la construction en palier qu'il

### Le Comité populaire appuie le projet

Par Nicolas Lefebvre Legault

Les membres du Comité populaire Saint-Jean-Baptiste ont eu l'occasion de débattre du projet de l'îlot Irving lors d'une assemblée générale qui s'est tenue le 9 novembre dernier. Après un long et vigoureux débat, une forte majorité des membres (68 %) a décidé de « poursuivre les démarches avec SOSACO et GM Développement pour l'implantation d'un projet résidentiel, incluant une coopérative d'habitation, sur le site de l'îlot Irving ».

On peut lire le dossier sous l'angle urbain ou social. Pour certaines personnes, c'est la hauteur du projet, de trois à neuf étages, qui est inacceptable, alors que pour d'autres, c'est la construction d'un projet comprenant une majorité de condos. Comme le promoteur a l'intention de construire de toute façon, les membres ont majoritairement décidé d'appuyer ce projet bonifié qui inclut 25 % de logements sociaux. Au final, la hauteur a semblé, pour la majorité des résidents et résidentes, plus tolérable que l'embourgeoisement.

proposé n'aura pas plus d'impacts que ce que permet le zonage (six étages). Il n'empêche que toute construction sur ce site, peu importe la hauteur, aura un impact. Autre point soulevé : l'intégration des bâtiments dans la trame urbaine du quartier. Même si le site n'a jamais été intégré à ladite trame, il y a là quelque chose à étudier et évaluer.

### Consultation

Comme le promoteur de la portion « condos » demande un changement de zonage, pour pouvoir construire neuf étages au lieu de six sur cette portion le plus à l'ouest du site, il y aura des consultations publiques organisées par le conseil de quartier. Au moment d'écrire ces lignes, la date n'était toutefois pas connue. Ce sera sûrement l'occasion pour les gens de Saint-Jean-Baptiste de venir s'informer et débattre du projet.

### Le projet en chiffres

Nombre d'étages : entre 3 et 9 (en paliers)  
Nombre d'unités de condos : 68  
Nombre d'unités de logements coopératifs : 20

Le projet, tel que présenté au conseil de quartier, comprend également un nombre indéterminé d'espaces commerciaux au rez-de-chaussée sur la rue Saint-Jean, une toiture, des murs végétalisés, ainsi qu'un grand stationnement souterrain dont l'entrée sera sur la rue Richelieu.

## Réaménagement de la rue Sainte-Claire



Crédit photo: Archives Infobourg

(NLL) Le conseil de quartier Saint-Jean-Baptiste annonce une Assemblée spéciale de consultation publique sur le projet de rue Sainte-Claire partagée. Ça se passe le mardi 14 décembre, à 19h, au centre communautaire Lucien-borne, salle 103, 100, chemin Sainte-Foy.

Rappelons qu'en avril dernier, la Ville et le conseil de quartier ont consulté la population du quartier Saint-Jean-Baptiste sur le projet de Rue Sainte-Claire : rue partagée. On avait alors promis des ajustements au projet qui sera réalisé en 2011 et 2012 dans le cadre du programme de réfection des rues du Faubourg Saint-Jean. La consultation du 14 décembre porte donc sur la version finale du projet de rue Sainte-Claire partagée.

Pour en savoir plus sur l'historique du dossier, visitez le site du Comité populaire Saint-Jean-Baptiste ([www.compop.net/rue](http://www.compop.net/rue)).

## En marge des États généraux du comité de citoyens du Vieux-Québec

# Vieux Québec : quel avenir pour les locataires?

Par Mathieu Houle-Courcelles

Les 28 et 29 octobre dernier, le comité de citoyens du Vieux-Québec (CCVQ) conviait la population à des états généraux pour réfléchir sur l'avenir de ce quartier. Ce vaste exercice, lequel a réuni des dizaines de résidents, résidentes, commerçants et commerçantes, mais aussi des représentants et représentantes du milieu institutionnel et du monde municipal, a permis de développer une déclaration de principes qui servira à orienter l'action des participants et participantes afin d'améliorer la qualité de vie dans le Vieux-Québec.

Si plusieurs constats ont fait l'unanimité, comme la nécessité de privilégier la fonction résidentielle et de mieux arrimer l'offre touristique dans le respect des habitants et habitantes du quartier, certaines questions ont été mises sous le tapis. Ainsi, la déclaration finale oublie de mentionner les problèmes spécifiques auxquels font face les locataires qui habitent le Vieux-Québec. La forte demande sur le marché immobilier, combinée aux pressions exercées par l'industrie touristique, a contribué à la conversion de nombreux logements locatifs en condos ou en résidences de tourisme. En outre, plusieurs immeubles du Vieux-Québec vieillissent mal : on ne compte plus les problèmes liés à l'entretien déficient, voire à l'insalubrité, sur fond de spéculation immobilière.

Ce constat est partagé par une locataire qui résiste tant bien que mal à la gentrification progressive de son quartier. Isabelle (nom fictif) habite le Vieux depuis maintenant plus de 20 ans. Elle ne compte plus les locataires qui sont partis pour « faire de la place »

aux acheteurs de condos. « Depuis quatre ou cinq ans, c'est une véritable hémorragie. Sur les rues autour de chez moi, plusieurs immeubles ont littéralement été vidés de leurs occupants et occupantes, indique-t-elle. Plus ça va, plus ce qu'on retrouve dans le secteur ce sont des condos dans lesquels aucune personne n'habite en permanence. Résultat : ces immeubles sont vides trois semaines sur quatre. Ce n'est plus un secret pour personne. »

### « Les gens ont peur »

Pour arriver à leurs fins, des propriétaires (souvent les mêmes, selon Isabelle) n'hésitent pas à adopter la méthode forte. « On vit des pressions incroyables pour nous obliger à quitter nos logements. Les propriétaires laissent tomber leurs immeubles en ruine pour qu'on séchoie. On subit du harcèlement. On est à la limite, mais on tient bon. Si on lâche, personne ne va être au courant du problème. Les gens ont peur. »

Est-ce qu'il y a un avenir pour les locataires dans le Vieux? Isabelle est pessimiste : « Avec ce que j'ai vu depuis deux ans, j'ai de sérieuses doutes. Il y a des gens qui veulent profiter de la popularité de la ville de Québec et de notre quartier en particulier. Ce n'est pas irréversible, mais ça prend de la volonté; il faut des gens pour se lever. » Pour que les choses changent, Isabelle a pris les devants. Elle a entrepris des démarches, notamment auprès de la ville de Québec, pour mettre un terme aux tactiques qu'elle dénonce. Mais pendant ce temps, le Vieux-Québec continue son embourgeoisement et se vide peu à peu de sa diversité d'antan.



**BLOC  
QUÉBÉCOIS**

Christiane Gagnon  
Députée de Québec

*En décembre, Québec se pare de ses plus beaux atours  
afin de célébrer dignement la période des Fêtes.*

*À cette occasion, j'offre à la population des quartiers  
Saint-Jean-Baptiste et Saint-Roch mes meilleurs vœux.*

*Que la prochaine année soit empreinte des valeurs de justice,  
de paix et de solidarité*

320, rue Saint-Joseph Est, bur. 209 Québec G1K 8G5  
Tél.: 418 523-6666 Téléc.: 418 523-6672 Courriel: [gagno1@parl.gc.ca](mailto:gagno1@parl.gc.ca)  
[www.christianegagnon.qc.ca](http://www.christianegagnon.qc.ca)

## Problème de logement?

Froid - Isolation - Infiltration  
- Mauvais propriétaire  
Infiltration  
- Hausse de loyer  
Reprise de possession  
- Dégâts  
- Hausse de loyer - F  
- Froid - Isolation  
Courage - Mauv  
- Éviction - Froid  
Mauvais proprié

Comité populaire Saint-Jean-Baptiste  
**418-522-0454**

**Michel Yacoub**

Conseiller en sécurité financière  
Conseiller en assurances collectives

- » Assurance Collective
- » Assurance Salaire
- » Assurance Vie
- » R.E.E.R Collectif
- » R.E.E.R

505 14<sup>e</sup> Rue  
Québec, Qc. G1J 2K8  
Tél. : (418) 529-4226  
Fax : (418) 529-4223  
Ligne sans frais 1-877-823-2067  
[michel.yacoub@sympatico.ca](mailto:michel.yacoub@sympatico.ca)

**AFFICHEZ-VOUS DANS  
VOTRE JOURNAL DE  
QUARTIER**

**Nicolas : 418-522-0454**

## Un an plus tard...

Par Nicolas Lefebvre Legault

En novembre 2009, Chantal Gilbert était élue conseillère municipale du district des Faubourgs, qui englobe la majeure partie de Saint-Jean-Baptiste, sous la bannière de l'équipe Labeaume. Un an plus tard, l'Infobourg l'a rencontrée pour recueillir ses impressions et faire une mise à jour des dossiers dans le quartier.

### Premières impressions

Chantal Gilbert avoue qu'elle n'était pas vraiment consciente de ce qui l'attendait lorsqu'elle a brigué les suffrages du plus central des districts. « J'avais été conseillée par des collègues de districts périphériques qui sous-estimaient l'ampleur du travail à abattre dans le district des Faubourgs », explique-t-elle. Elle qui espérait pouvoir poursuivre sa carrière artistique à temps partiel n'a trouvé que deux semaines [de vacances!] pour travailler dans son atelier. « Le nom le dit, c'est le district des Faubourgs, au pluriel. Il recouvre plusieurs réalités : trois conseils de quartier, la majorité des organismes communautaires, les artistes, la technoculture et des secteurs, comme Saint-Jean-Baptiste, qui ont une valeur quasi patrimoniale », explique-t-elle. Chantal Gilbert est catégorique : « conseillère du district des Faubourgs, c'est un job à temps plein, mais c'est passionnant, je ne suis pas en train de me plaindre », nuance-t-elle.

Quelle est la différence entre la citoyenne engagée et l'élue? « C'est très différent, la conseillère est toujours entre l'arabe et le corse! », image Mme Gilbert. Celle-ci poursuit : « la citoyenne pouvait émettre des opinions très personnelles, alors que la conseillère doit prendre position en essayant de défendre les intérêts de tous.

Évidemment, il arrive que la position déplaie, mais on essaie de l'éviter. Comme conseillère, je suis obligée de m'intéresser à tout, ce qui me convient parce que tout m'intéresse [...], sauf peut-être les bouts de trottoirs [une référence aux consultations sur le réaménagement de la rue d'Aiguillon], mais même ça, j'ai appris à m'y intéresser ». Ce qui ne change pas, selon elle, c'est la sensibilité avec laquelle on décide de travailler.

### Le travail accompli

Avec le Programme particulier d'urbanisme (PPU), le quartier a été souvent dans l'actualité; la conseillère est-elle satisfaite du dénouement? « Oui, je suis satisfaite du PPU. Je trouve que François Picard [le responsable du dossier au comité exécutif] a vraiment été à l'écoute des citoyens », dit-elle. « On s'est assuré de protéger la qualité de vie des citoyens, pense-t-elle, après, on a une problématique de densification, mais on a atteint un juste milieu sur la question des hauteurs ». En ce qui concerne le Plan

de mobilité durable, la conseillère l'entérine pleinement. « Ça me semble très bien, même si on sait qu'il y aura des luttes à mener, comme celle pour amener les écolobus dans le district », dit-elle.

Donc, par rapport aux enjeux « ville », la conseillère est satisfaite. Qu'en est-il des enjeux de quartier? « Par rapport à Saint-Jean-Baptiste, on ne pourra pas dire qu'on n'a pas étudié les dossiers et que les services ne sont pas allés au bout du processus sur la circulation de transit », pense-t-elle. Les enjeux à venir touchent plutôt la réfection des rues. « Il y a eu un gros dépassement de coûts de 700 000 \$ sur la rue d'Aiguillon », nous apprend la conseillère. Craignant que ce soit les projets plus novateurs, comme la rue partagée sur Sainte-Claire, qui écopent pour les dépassements de coûts, la conseillère s'est assurée de bien faire inscrire le dossier dans le prochain Plan triennal d'immobilisation.



Crédit photo: Archives Infobourg

Dans le champ des réalisations passées inaperçues, Mme Gilbert souligne que l'un de ses engagements électoraux, touchant la réfection du cimetière Saint-Matthew et l'illumination de la bibliothèque Saint-Jean-Baptiste, est maintenant complété.

### Projets d'avenir

Et qu'est-ce qui s'en vient pour l'avenir? La conseillère a-t-elle des projets novateurs, des idées? « Dans Saint-Jean-Baptiste, on est en mode restauration des rues », dit-elle. « Il faut s'assurer qu'il y ait beaucoup de consultations et une grande adhésion des gens pour éviter de faire comme sur la rue de la Tourelle[...] parce qu'un coup que c'est fait, on ne peut pas le défaire », pense la conseillère. Selon Chantal Gilbert, « il faut bien faire comprendre que Saint-Jean-Baptiste n'est pas un lieu expérimental! Il faut des consultations, il

faut que les gens s'approprient les projets, les gens ont des choses à dire, il faut les écouter ».

Dans les projets à venir, on note l'illumination de l'église Saint-Jean-Baptiste, bien que ce projet soit un peu compliqué, selon Mme Gilbert. Il y a aussi la rue partagée : « il faut s'assurer que la rue Sainte-Claire soit la plus belle rue de Québec quand ce sera fini ». Reste la question des stationnements de surface. « Il va falloir que les résidents et résidentes prennent position sur l'automobile et sa place dans le quartier », pense la conseillère. En effet, plusieurs projets, du réaménagement des rues à la création de nouveaux espaces verts dans le bas du quartier, en passant par l'implantation de nouvelles coopératives, impliquent la disparition de certaines places de stationnement de surface. Est-ce qu'on est prêts à remplacer des places de stationnement sur une rue par des places souterraines en échange d'une meilleure qualité de vie? Voilà le débat des prochaines années.

## En rafale

### Climat à l'hôtel de ville

Que pense la conseillère du climat qui règne au conseil de ville? Est-ce différent à l'arrondissement? « À l'arrondissement, ça va bien. On voit que les conseillers, peu importe le parti, sont soucieux de leurs citoyens, citoyennes et des payeurs de taxes ». Selon Mme Gilbert, les points de divergences sont rares; les conseillers s'appuient mutuellement dans leurs projets respectifs. « Au conseil de ville, c'est beaucoup plus dur; on voit qu'il y a des games politiques qui se jouent. Ce ne sont vraiment pas mes soirées préférées et ce n'est pas là que je me sens le plus utile », soupire la conseillère qui ajoute toutefois qu'elle aime bien quand des citoyens et citoyennes viennent lui poser des questions durant la période du public. Cela dit, Chantal Gilbert dit comprendre les mouvements d'impatience du maire. « Il a du caractère, il est comme ça. »

### Les promoteurs

« On est obligé de travailler avec les promoteurs; c'est incontournable, pense Chantal Gilbert. Il faut pouvoir faire des gains, les amener à s'investir socialement, non pas seulement pour leurs poches, mais pour la qualité de vie des quartiers aussi, dit-elle. Et ça, c'est de la négociation. »

Son premier cas concret fut le dossier de l'ancien Patro. « Ça a commencé avec Jacques Robitaille. Je voulais qu'il fasse du résidentiel sur le terrain du garage à Jojo, raconte Mme Gilbert. Et on n'a pas fini de travailler avec lui parce que l'ancien Patro, c'est un trou. » La conseillère avoue avoir appris beaucoup en un an. « Par exemple, on n'exproprie pas facilement. Il y a un prix et il y a un prix aussi pour le logement social. »

### Être au pouvoir

Même si elle ne siège pas au conseil exécutif, Chantal Gilbert croit que d'être membre du parti au pouvoir fait une différence. « J'ai une ligne directe avec François Picard; je peux l'amener marcher dans les rues pour lui montrer ce qui ne va pas », explique-t-elle. Quand elle a une idée, la conseillère peut immédiatement la valider avec le pouvoir exécutif. « Si j'ai une idée, je sais qu'on m'écoute et qu'on va me soutenir. Par exemple, avant d'asseoir le Comité populaire et GM Développement dans le dossier de l'îlot Irving, j'ai appelé au cabinet du maire pour savoir si la démarche était correcte ». Selon elle, un développement rapide d'un projet mixte de coop et de condos avec un stationnement souterrain sur ce site permettrait de libérer des terrains de stationnement de surface ailleurs dans le quartier et pourrait avoir un effet boule-de-neige. « C'est possible parce qu'on est une équipe majoritaire et qu'on va dans le même sens ».

**VOTRE DEP DE QUARTIER....ET AUSSI LE PLUS GRAND CHOIX DE BIÈRES AU CENTRE-VILLE**

**La Duchesse d'Aiguillon**

**Les grandes bières du Québec disponibles à deux pas de chez vous....**

**À offrir ou à s'offrir !**

601 d'Aiguillon, Québec Tél 418-647-2972 @ laduchessedaignuillon@gmail.com

## Du logement social au lieu des F-35!

Le 27 octobre, quelque 450 locataires ont exprimé leur colère contre les choix budgétaires du gouvernement conservateur de Stephen Harper, en bloquant des bureaux de la Force aérienne du Canada, au 400, rue Cumberland, à Ottawa. Il y avait des gens de l'Outaouais, de Montréal, de Sherbrooke et même de Québec (26 militants et militantes de la capitale avaient fait le voyage).

Le FRAPRU, qui avait mobilisé tout ce beau monde, voulait protester avec force et conviction contre la décision de réduire d'un milliard \$ par an, à compter du 1er avril 2011, les fonds consacrés à la construction et à la rénovation de logements sociaux au Canada. Le FRAPRU ne digère pas que ces réductions surviennent au moment où le gouvernement vient d'accorder, sans appel d'offres, 9 milliards \$ à la compagnie américaine Lockheed Martin pour l'achat de 65 avions chasseurs F-35, de même que des sommes pouvant s'élever jusqu'à 7 milliards \$ pour leur entretien.

Le coordonnateur de l'organisme, François Saillant, est scandalisé : « Avec le coût d'achat et d'entretien d'un seul F-35, le gouvernement aurait pu subventionner jusqu'à 3 500 logements sociaux. Ça en dit long sur les priorités du gouvernement Harper qui est prêt à engraisser l'industrie de la mort, tout en réduisant à des miettes son aide au logement pour les sans-abri, les mal-logés, les communautés autochtones et nordiques, ainsi que pour les locataires à faible revenu demeurant dans les logements sociaux existants ». Il rappelle qu'en 2011-2012, le budget du ministère de la Défense nationale approchera les 22 milliards \$ par an, soit onze fois plus que ce qui restera dans le budget de la Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL).

Le ministre des Finances, Jim Flaherty, a confirmé, à plusieurs reprises au cours des dernières semaines, sa décision de mettre fin à partir de ce moment à ses mesures de relance économique amorcées en 2009, dont celles pour le logement. En raison de la fin des investissements prévus dans le plan de relance économique, les provinces recevront annuellement 250 millions \$ de moins pour la construction de logements sociaux et 500 millions \$ de moins pour la rénovation de logements sociaux existants. Les Premières Nations seront



Photo : VWL

quant à elles privées de 200 millions \$ d'investissements par an et les communautés nordiques, de 100 millions \$.

Le FRAPRU lui demande de revenir sur cette décision, en maintenant ses investissements des deux dernières années dans la rénovation et l'amélioration des logements sociaux existants et en portant à 2 milliards \$ par an ses investissements pour la construction de nouvelles habitations. Pour François Saillant, « il n'est pas aussi clair que le prétend le gouvernement Harper que la crise économique est vraiment derrière nous ; ce qui est clair

en revanche, c'est que la crise du logement, elle, continue à frapper très durement partout au Canada, y compris au Québec ».

Selon les chiffres du gouvernement fédéral, en 2006, avant même le déclenchement de la crise, 1 494 400 ménages avaient des besoins urgents de logement au Canada. De plus, on évalue entre 150 000 et 300 000 le nombre de sans-abri.

### Selon le FRAPRU, le non-paiement de loyer est d'abord un problème d'incapacité de payer

Le FRAPRU craint que la récente présentation par le gouvernement Charest du projet de loi 131 visant à s'attaquer à l'abus de procédures à la Régie du logement, particulièrement dans les cas de non-paiement de loyer, ne fasse dévier le débat sur ce problème grandissant. S'appuyant sur des données publiées par la Régie, le FRAPRU affirme que le non-paiement est plutôt lié à la problématique plus générale d'incapacité de payer, ce qui explique son aggravation depuis le début des années 2000.

Ainsi, même si le nombre de causes reliées au non-paiement a légèrement diminué en 2009-2010 pour se chiffrer à 46 315, il est de 16 % plus élevé qu'en 2000-2001, alors qu'il était de 39 942. Le FRAPRU estime que cette aggravation doit être mise en lien avec l'augmentation du coût du logement qui, elle, a été de 29 % durant la même période. L'organisme ajoute que la crise économique des dernières années a aussi contribué à la détérioration de la situation, le nombre de causes pour non-paiement ayant crû de 4 % entre 2006-2007 et 2009-2010.

Selon le FRAPRU, certaines régions plus durement affectées par la crise ont vu le nombre de causes pour non-paiement monter en flèche. À Shawinigan, le nombre de

ces causes est de 48 % plus élevé en 2009-2010 que trois ans plus tôt, ce qui n'est sûrement pas étranger à l'augmentation du taux de chômage qui y atteignait au même moment 11,9 %. À Gatineau, le nombre de causes pour non-paiement s'est accru de près de 24 % depuis 2006-2007. À Saguenay, la hausse a été de 21 %, à Saint-Jérôme, de 19 %, à Sherbrooke, de 16 % et à Saint-Hyacinthe, de 13 %.

Quant au bureau montréalais de la Régie du logement, il a reçu pas moins de 22 266 causes de non-paiement de loyer en 2009-2010, soit 48 % de l'ensemble des causes de tout le Québec.

### Un projet de loi qui ne règlera rien

Selon le coordonnateur du FRAPRU, François Saillant, « il faudra bien autre chose qu'un projet de loi insignifiant comme le 131 pour régler le problème du non-paiement de loyer et de sa conséquence première, soit l'éviction de locataires qui vient compromettre leur droit même au logement ». Il est, à son avis, dangereux de laisser entendre, comme l'ont fait certains groupes de propriétaires, que les locataires accusés de non-paiement abusent systématiquement des procédures : « En tout et partout, il y a eu 1 934 causes de rétractation d'une décision enregistrées par des locataires ; on est loin des 46 315 causes pour non-paiement ».



Photo : VWL

À son avis, la solution à ce problème doit plutôt être cherchée du côté du financement d'un plus grand nombre de logements sociaux offrant un loyer adapté à la capacité de payer des locataires, de même que d'un renforcement du contrôle des loyers et d'une amélioration de l'allocation-logement, ce programme d'aide financière au logement étant de plus en plus désuet.